



## RÉSOLUTIONS DES MEMBRES 2022

#	Membre	Résolutions	Dispo.
M-1 2022	BCRTA	<p><b>Proposé par</b>                      <b>Appuyé par</b></p> <p><b>Que les priorités de l'ACER-CART pour 2022-23 soient les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. <b>Poursuivre l'objectif de Vieillir chez soi et</b></li><li>b. <b>Un régime universel d'assurance-médicaments</b></li></ul> <p><b>Justification :</b></p> <p>Ces deux questions continuent d'être au centre des préoccupations de nos membres. Dans le rapport du Centre canadien de politiques alternatives au conseil d'administration de la BCRTA, on souligne que « le budget fédéral fait des percées dans le domaine des soins dentaires, mais qu'il a manqué des occasions en ce qui concerne l'assurance-médicaments et les soins de longue durée. Il est possible d'être plus audacieux en ce qui concerne le changement climatique, le logement, l'assurance-emploi, l'économie des soins et les impôts. » Cette analyse fait partie d'une présentation de l'économiste principal de l'ACCP, David Macdonald.</p> <p>La chercheuse principale de l'ACCP, Katherine Scott, souligne que « l'assurance-médicaments, les soins de longue durée et les dépenses de santé en général manquent complètement à l'appel ». Ce budget a manqué une occasion d'améliorer les salaires et les normes pour tous les travailleurs du secteur des soins. »</p>	

<p><b>M-2 2022</b></p>	<p><b>BCRTA</b></p>	<p><b>Proposé par Appuyé par</b></p> <p><b>Que l'ACER-CART mette sur pied une campagne pour réclamer un régime universel d'assurance-médicaments pour tous les Canadiens.</b></p> <p><b>Justification</b> Idem M-1</p>	
<p><b>M-3 2022</b></p>	<p><b>STS</b></p>	<p><b>Proposé par Appuyé par</b></p> <p><b>Que l'ACER-CART demande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre l'appel à l'action n° 8 de la Commission Vérité et Réconciliation.</b></p> <p><b>Le contexte :</b> L'appel à l'action n° 8 du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation est le suivant :</p> <p><i>Nous demandons au gouvernement fédéral d'éliminer l'écart entre le financement fédéral de l'éducation des enfants des Premières Nations qui sont scolarisés dans les réserves et celui des enfants des Premières Nations qui sont scolarisés hors des réserves.</i></p> <p>Le financement fédéral par élève, notamment pour les besoins spéciaux, le transport, l'accès à Internet et les frais d'éducation de base, est inférieur au financement provincial accordé par élève scolarisé hors réserve. L'élimination de cet écart se traduirait par une meilleure éducation pour les enfants autochtones, ce qui leur permettrait de poursuivre des études postsecondaires et, en fin de compte, leur offrirait de meilleures possibilités à l'âge adulte. Les enfants des Premières nations de moins de 6 ans vivant hors réserve sont plus de deux fois plus susceptibles de vivre dans des familles à faible revenu que les autres Canadiens. Le soutien professionnel, les prestations de bien-être, le salaire et la sécurité d'emploi des enseignants des réserves sont souvent en deçà des réalisations obtenues par la négociation collective et les services des organisations professionnelles au niveau provincial.</p>	

<p><b>M-4 2022</b></p>	<p><b>RTO- NSTU</b></p>	<p><b>Proposé par :</b>                      <b>Appuyé par :</b></p> <p><b>Qu'à partir de l'assemblée générale annuelle de l'ACER-CART en juin 2023, l'élection des membres de l'exécutif se fasse pour un mandat de 2 ans. À la fin de ce mandat, ils peuvent se représenter pour un second mandat au même poste. Aucun membre ne peut servir plus de deux (2) mandats consécutifs au même poste.</b></p> <p><b><u>Justification</u></b></p> <p>La continuité est importante pour assurer une direction solide et bien informée de notre organisation. Des mandats de deux ans permettraient aux membres de l'exécutif de se familiariser davantage avec leur rôle et leurs responsabilités et de mieux comprendre comment leur poste est lié au succès global de l'organisation. De plus, un mandat de deux ans permet aux membres de l'exécutif d'établir des contacts et des relations avec les organisations membres et les organismes gouvernementaux, ce qui permet de renforcer la communication vers les objectifs finaux.</p>	
		<p><b>Proposé par :</b>                      <b>Appuyé par :</b></p> <p><b>Que l'exécutif de l'ACER-CART développe un plan de 3 ans qui inclut des objectifs de lobbying, des services aux membres et des stratégies de communication. Ce plan comprendra les allocations budgétaires appropriées et recommandera les frais à percevoir. Le plan sera présenté pour approbation à l'assemblée générale annuelle de 2023.</b></p> <p><b>Justification :</b></p> <p>Lors de l'AGA de RTAM de cette année, des préoccupations ont été soulevées de manière informelle concernant le budget annuel de l'ACER-CART, les services fournis et les frais perçus. La principale préoccupation concernait une organisation nationale fonctionnant avec un budget annuel bien inférieur à 100 000 \$ par an alors qu'elle représente plus de 160 000 enseignants</p>	

	<p>retraités. Les frais actuels de l'ACER-CART sont de 35 cents par membre de moins de 20 000 membres et de 25 cents par membre de plus de 20 000 membres.</p> <p>Lors d'une réunion ultérieure avec Gerry Tiede, il a été révélé que l'ACER-CART reçoit des fonds supplémentaires sous forme de dons, mais ceux-ci sont offerts de façon irrégulière et empêchent l'introduction de programmes et de services pour les membres nécessitant un financement annuel. Après de nombreuses discussions, la motion ci-dessus a été rédigée.</p> <p>La motion est destinée à fournir à l'ACER-CART.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Temps : 1 an pour que l'exécutif développe un ensemble de buts et d'objectifs clairs pour cette organisation nationale.</li><li>✓ Un budget qui permettra de financer ces buts et objectifs.</li><li>✓ Une cotisation que chaque membre d'ACER-CART sera invité à payer pour s'assurer que ces buts et objectifs puissent être atteints.</li><li>✓ Un plan triennal qui sera présenté pour approbation à l'AGA 2023 de l'ACER-CART.</li></ul>	
--	---	--